

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°24-018

Direction territoriale de Rouen

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située sur la commune de Rives en Seine, dont la référence Haropa Realestate est le n°4756.

A l'issue de la procédure de publicité, la société RTE, dont le siège social est situé 7C place du dôme, PUTEAUX (92800) et immatriculée sous le numéro SIREN 444 619 258, est la seule à avoir manifesté son intérêt pour occuper le site.

Le GPFMAS et la société RTE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n°76-659/057 portant sur la dépendance susvisée le 27/12/2024.

Description de la dépendance : un terrain d'une surface de 14 094 m²

Durée de la convention : 62 ans à compter du 27/12/2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°76-659/057 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Aménagement et Gestion des Espaces - Tel : 02.35.52.96.94 - adresse mail : sage@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.